



COLLEGE GASTON CROCHET

CONSIGNES EN CAS D'ALERTE INCENDIE NOVEMBRE 2022

Zone de regroupement :

- sur le plateau sportif de la Municipalité près de l'aire couverte
- sur l'aire du parking du personnel

- Si vous constatez un incendie, actionnez le boîtier rouge « ALARME INCENDIE » le plus proche.
- Informer l'administration



- Déclenchement l'alarme générale : La gestionnaire

La Principale est la coordonnatrice.

La Principale Adjointe informe par texto les salles 28, 29 et 30.

ALARME :

- Couper l'électricité.
 - Evacuation de la salle **dans le calme** sans emporter ses affaires personnelles :
 - Laisser les cartables
 - Prendre la liste de la classe
 - Fermer les portes et les fenêtres derrière vous mais SANS les verrouiller**
 - Cheminement en rang vers la **sortie, en respectant le schéma d'évacuation Incendie** de votre salle.
 - Rendre compte au Responsable de zone qui rendra compte à la Principale.
 - Les personnes à mobilité réduite sortent en dernier en compagnie du serre-fil (Agents, AED, AED TICE)
- Chaque enseignant, AED est responsable de l'évacuation de la classe dont il est en charge.**

2 points de rassemblement :

Point de rassemblement n°1 plateau sportif	Point de rassemblement n°2 aire parking des professeurs
Terrain multisports devant l'aire couverte	Espace devant le logement de fonction et le parking des personnels = impasse des Lianes
Accueil de la zone bleue	Accueil des zones verte et jaune
Responsables de zone, recueil des informations : <ul style="list-style-type: none"> - Un CPE - AED 	Responsables de zone, recueil des informations : <ul style="list-style-type: none"> - Mme HOARAU Gestionnaire - Secrétaires de l'administration

Arrivé sur l'aire de regroupement, chaque personnel doit refaire l'appel de son groupe d'élèves et doit remonter les informations au responsable de la zone dont il dépend.

Les professeurs n'ayant pas la responsabilité d'une classe au moment de l'évacuation doivent également se faire connaître auprès du responsable de la zone dont il dépend.

L'agent d'accueil doit fournir au responsable du point de rassemblement n°2 (Gestionnaire ou secrétaires) la liste des **personnes extérieures au collège** (ex : parents, fournisseurs, autres, ...) et s'assurer que lesdites personnes se trouvent bien sur le ou les points de rassemblement

- Les personnes extérieures à l'établissement sont conduites sur la zone de rassemblement par le personnel.

Chaque responsable de zone devra, dès que sa fiche est complète, donner les informations aux chefs d'établissement et leur remettre leur fiche.

INTERVENANTS :

Secrétariat	Rôle Agents	Responsables de zone	AED - AED TICE Agents	Adultes accompagnateurs
Appel des pompiers dès déclenchement de l'alarme et évacuation sur l'aire ouverte du gymnase et aire entrée parking personnel	Couper l'électricité Ouvrir les portails *Entrée élèves *Entrée fournisseurs *Entrée parking des personnels	Prend le passe général ZONE 1 : AIRE OUVERTE DU GYMNASE CPE / AED ZONE 2 : AIRE ENTRÉE PARKING DU PERSONNEL GESTIONNAIRE / SECRÉTARIAT Accompagnent les groupes jusqu'au lieu de rassemblement	1 par zone - Vérifier l'évacuation des salles, des toilettes - Déverrouiller les portes des salles restées fermées à clé	Professeurs AED Infirmier Assistante sociale PSY-EN

ZONE 1 : En sortant du collège par l'entrée fournisseur ou l'entrée principale, tourner à gauche, descendre jusqu'au croisement, tourner à gauche puis prendre la 1^{ère} impasse à gauche. La zone se situe en arrivant sur la droite du plateau sportif.

ZONE 2 : Sortie par le portillon près de l'atelier et se diriger sur le plateau sportif.

(Merci de déverrouiller à chaque heure de cours la 2^{ème} porte de vos classes)

L'établissement doit être entièrement évacué.

SCHEMA D'EVACUATION INCENDIE

(Salles: 28, 29 et 30)

